

# Dialogue Jeunesse

Septième cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse:  
**Synthèse des résultats**



**56,287**

**jeunes de toute l'UE ont participé.**

**30,533**

**personnes ont pris part à l'enquête.**

**25,744**

**personnes ont participé par d'autres moyens.**

**260**

**photographies et supports visuels ont été créés.**

**252**

**groupes de discussion ont été organisés.**

**225**

**grands événements ont été organisés.**

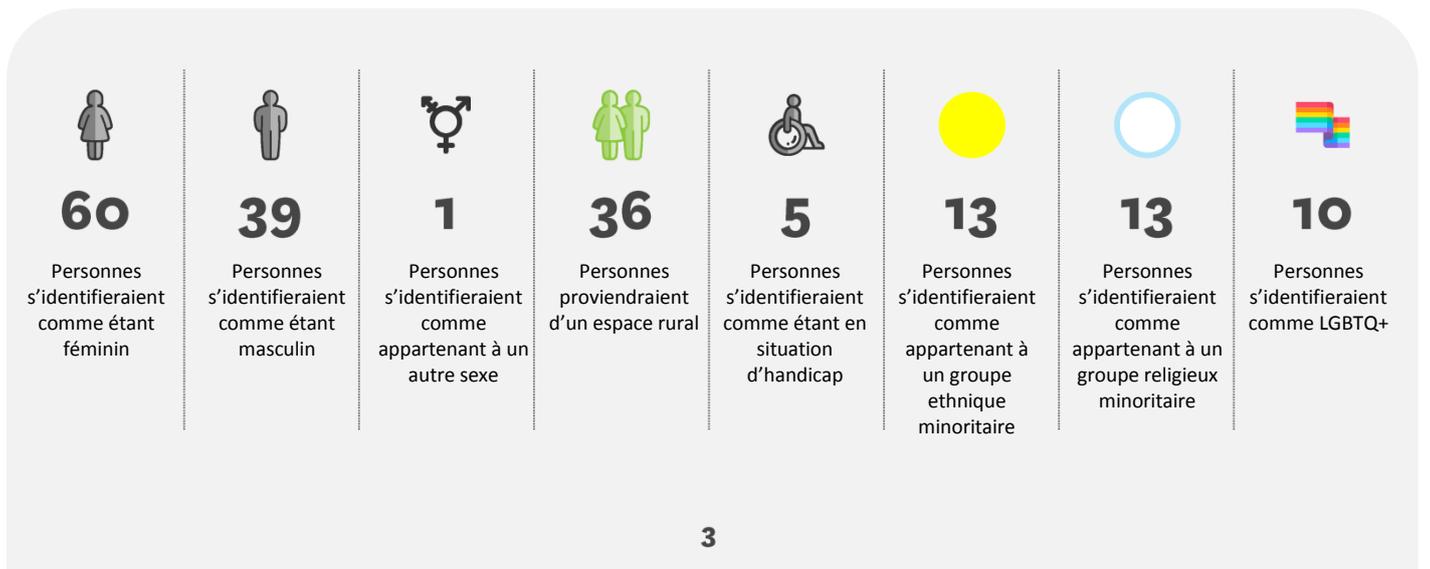
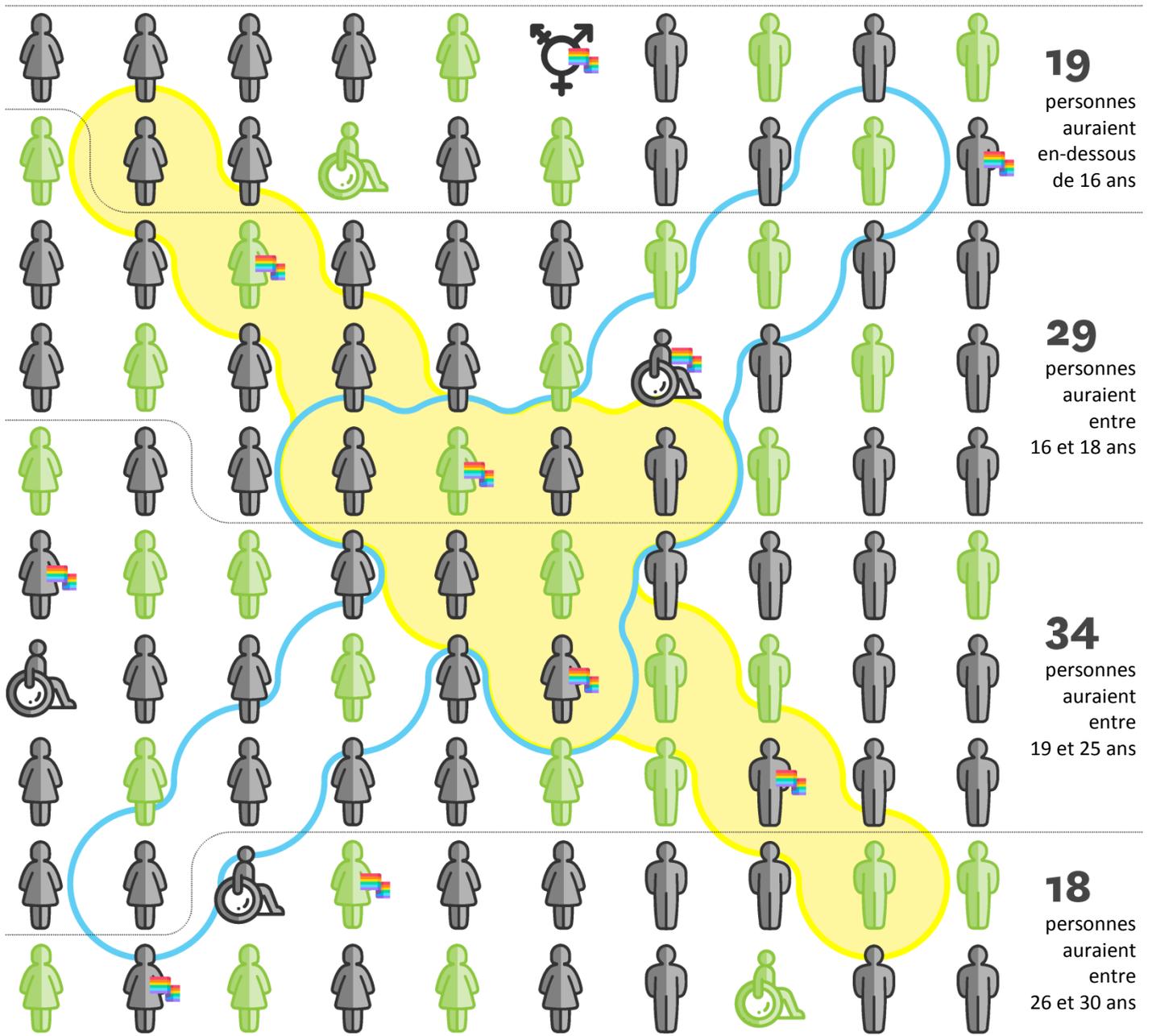
**12**

**projets de recherche-action participative ont eu lieu.**

Ce rapport comprend une synthèse des résultats du septième cycle d'activités menées dans le cadre du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse dans les États membres et à travers l'Europe. Les résultats reposent sur des activités menées par les groupes de travail nationaux de tous les pays de l'UE (y compris le Royaume-Uni), à l'exception de la Pologne et de la Grèce, et par un groupe de travail européen composé d'organisations internationales de jeunesse non gouvernementales.

# Si le dialogue jeunesse de l'UE était formé de 100 personnes...

Ce diagramme n'est fourni qu'à titre informatif. Les intersections entre les différents groupes ne sont pas toujours représentées avec précision. Les données sont basées sur les rapports de groupes de travail nationaux, couvrant 52% des participants.



# Qualité de l'emploi pour tous



## Objectif pour la jeunesse #7 : Qualité de l'emploi pour tous

Garantir l'accessibilité au marché du travail pour tous les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.

Pour lire les objectifs pour la jeunesse dans leur intégralité, rendez-vous sur le site :

[www.youth-goals.eu](http://www.youth-goals.eu)

## L'objectif #7 est-il atteint ?

Le dialogue en faveur des jeunes suggère que les jeunes font des expériences très diverses à travers l'Europe en matière d'emploi. Lorsqu'il s'agit :

- de garantir le droit à une protection sociale et aux soins de santé pour tous les jeunes travailleurs,
- d'assurer aux jeunes un accès à des informations et des conseils de qualité en matière de travail,
- de garantir la reconnaissance des compétences que les jeunes acquièrent en dehors du cadre scolaire, par exemple lors de stages ou par le biais de l'éducation non formelle.

certains jeunes ont le sentiment que ces objectifs visés ne sont pas atteints dans leur réalité, alors que d'autres ne sont pas de cet avis.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de :

- l'accès à des emplois de qualité qui garantissent des conditions de travail équitables,
- l'égalité des chances pour que tous les jeunes puissent développer les compétences et acquérir l'expérience dont ils ont besoin sur le lieu de travail,
- d'un traitement équitable et de l'égalité des chances sur le lieu de travail,

la majorité des jeunes estiment que ces objectifs visés ne sont pas atteints.



## Avenir du travail : discrimination et inégalité sur le lieu de travail ?

La discrimination et l'inégalité sur le lieu de travail semblent être monnaie courante pour de nombreux jeunes qui ont participé au dialogue en faveur des jeunes. Il s'agit d'un sujet de préoccupation majeure pour de nombreux jeunes.

Parfois, la discrimination est fondée sur l'âge, parfois sur les origines.

Par exemple, les jeunes Roms, les jeunes atteints d'une maladie chronique et les jeunes qui ont séjourné en prison ont tous affirmé avoir été victimes de discrimination.

Dans l'enquête menée dans le cadre du dialogue en faveur des jeunes, les jeunes défavorisés avaient moins tendance à affirmer que l'objectif #7 pour la jeunesse était atteint. C'était particulièrement vrai pour les jeunes s'identifiant à un autre genre, tels que les jeunes transsexuels et non binaires.

## Avenir du travail : le bien-être avant le profit ?

Des inquiétudes ont été exprimées sur le fait que l'avenir du travail et, en particulier, l'augmentation de la proportion d'emplois précaires ou incertains pour les jeunes risquaient d'avoir des effets négatifs sur le bien-être des jeunes.

*« Un certain stress est toujours présent, mais il faut que cela reste agréable. Je ne veux certainement pas tomber malade à cause de mon travail. »*

Témoignage d'un jeune Belge

Dans le cadre du dialogue en faveur des jeunes, nombre de jeunes ont affirmé qu'avoir un travail qui leur permet de se sentir épanouis et de s'occuper de leur santé mentale et de leur bien-être était plus important que leur revenu.

La flexibilité, l'autodétermination et le contrôle dans le cadre du travail ont été considérés comme des éléments importants à cet égard.

**Un emploi précaire**  
est un travail instable ou incertain,  
où les droits du travailleur  
sont souvent mal protégés.

## Que faut-il faire ? Protéger les jeunes travailleurs

Afin de protéger et défendre les droits des jeunes travailleurs sur un marché du travail en constante évolution, des appels ont été lancés pour :

- interdire les stages non rémunérés ;
- soutenir la participation des jeunes et leur implication dans l'élaboration des politiques du travail ;
- renforcer l'éducation et la sensibilisation aux droits des travailleurs, notamment en matière de discrimination.

## Que faut-il faire ? L'éducation pour l'avenir du travail

Un appel fort à la modernisation des écoles, des collèges et des universités a été lancé. Le système d'éducation formel a été considéré comme dépassé, car il se concentre sur l'enseignement de compétences qui ne sont pas importantes pour le travail à l'avenir.

Il a été déterminé que les écoles et autres institutions d'éducation formelle devraient se concentrer sur les points suivants :

- développer des compétences pratiques, professionnelles et non techniques adaptées aux besoins du marché du travail ;
- offrir aux jeunes un accès à un mélange de possibilités de travail et d'apprentissage ;
- fournir une orientation et des conseils professionnels ;
- offrir un soutien aux jeunes entrepreneurs ;
- coopérer avec les employeurs.

Il a été jugé très important de doter les jeunes de compétences pouvant être utilisées dans divers milieux de travail. Il s'agissait notamment de connaissances en langues étrangères, de compétences en communication, de compétences financières et de compétences numériques.

Les jeunes participant au dialogue en faveur de la jeunesse ont déclaré qu'il était important d'adopter de nouvelles méthodes d'enseignement et de rendre les établissements d'enseignement formel plus flexibles. Cela implique de combler le fossé entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle, et d'accroître la reconnaissance de l'éducation non formelle. Il a été suggéré que l'UE devrait :

- développer des moyens d'intégrer l'éducation formelle et non formelle, par exemple à travers la coopération entre les organisations de jeunesse et les écoles ;
- soutenir la coopération entre tous les types d'établissements d'enseignement et les employeurs ;
- se mettre d'accord sur un cadre commun pour la reconnaissance de l'éducation non formelle et des compétences dans tous les États membres de l'UE.

# Travail de jeunesse de qualité pour tous

## Travail de jeunesse et objectifs pour la jeunesse

Il n'existe pas d'objectif spécifique portant exclusivement sur le travail de jeunesse, mais ce dernier concerne de nombreux objectifs. L'objectif #8 « Apprentissages de qualité » est étroitement lié aux aspects éducatifs du travail de jeunesse. Cependant, l'objectif #9 « Espaces et participation pour tous » et l'objectif #11 « Organisations de jeunesse et programmes européens » y sont également associés. Le travail de jeunesse peut également contribuer à la réalisation de nombreux autres objectifs.



### Objectif #8 : Apprentissages de qualité

Pour lire les objectifs pour la jeunesse dans leur intégralité, rendez-vous sur le site : [www.youth-goals.eu](http://www.youth-goals.eu)

## L'UE encourage-t-elle le type de travail de jeunesse que les jeunes souhaitent ?

Dans l'ensemble, les jeunes ayant pris part au dialogue en faveur de la jeunesse considèrent le travail de jeunesse comme un service complexe regroupant de nombreux types de soutien que les jeunes apprécient tous.

Cependant, différents groupes de jeunes accordent plus de valeur à différentes choses. Par exemple, les jeunes n'ayant pas reçu d'éducation formelle et ceux qui sont défavorisés ont constaté que ce qu'ils attendent le plus du travail de jeunesse, ce sont des possibilités d'apprentissage. En revanche, les jeunes qui travaillent à temps plein soulignent que pour eux, le plus important, c'est la participation. Il existe également des variations selon les tranches d'âge.

En général<sup>1</sup>, l'UE promeut des compétences pour la formation des animateurs socio-éducatifs qui sont importantes aux yeux des jeunes.

Près de 70 % des participants à l'enquête menée dans le cadre du dialogue en faveur de la jeunesse ont déclaré avoir accès à un travail de jeunesse de qualité. Cependant, comme le dialogue en faveur de la jeunesse est mené par le secteur de la jeunesse, ce chiffre ne reflète probablement pas l'expérience de tous les jeunes Européens.

Les jeunes défavorisés qui ont participé à l'enquête n'avaient pas plus ou moins de chances d'avoir accès au travail de jeunesse que les autres. Cela nous montre que là où l'animation socio-éducative est en place, elle touche un large éventail de jeunes.

Les groupes de travail nationaux de certains pays ont signalé que le travail de jeunesse n'était pas très bien établi dans leur pays.

<sup>1</sup> Sur la base des compétences définies dans la publication [European Training Strategy](#) : 'A set of competences for trainers working at international level'.



## Quelles compétences les animateurs socio-éducatifs doivent-ils posséder ?

Le dialogue en faveur de la jeunesse a permis d'identifier une série de compétences que les animateurs socio-éducatifs doivent posséder. Il s'agissait de :

**compétences fondées sur des valeurs** – par exemple, ne pas juger, être ouvert, tolérant et respectueux de la différence ;

**compétences pour soutenir la participation des jeunes** – par exemple, être capable de communiquer les possibilités de participation, de soutenir le travail de sensibilisation et les systèmes décisionnels et de s'y engager, et d'impliquer les jeunes dans la conception et la réalisation d'activités et de projets ;

**compétences pour soutenir l'inclusion sociale et la non-discrimination** – par exemple, être sensible aux différents milieux et cultures, avoir la capacité de promouvoir la coopération entre différents groupes de jeunes et savoir orienter les jeunes vers des services spécialisés ;

**compétences dans les méthodes d'éducation non formelle** – par exemple, faciliter le travail de groupe, concevoir des programmes d'éducation non formelle et soutenir les bénévoles ;

**compétences en matière de curation d'espaces pour les jeunes** – capacité à créer et à gérer des espaces sûrs où les jeunes se sentent à l'aise pour apprendre où ils sont traités avec dignité et respect ;

**compétences en matière de coaching, de mentorat, d'information et d'orientation** – par exemple, disposer d'un large éventail de connaissances sur des sujets qui intéressent les jeunes et pouvoir les coacher ou les encadrer dans leurs choix de vie ;

**compétences en matière d'outils numériques** – par exemple, comprendre le travail en ligne, utiliser des médias sociaux pour la publicité, utiliser des outils numériques pour l'animation socio-éducatif et comprendre les risques de la numérisation ;

**compétences en matière de pensée critique, de conscience de soi et de flexibilité** ;

**compétences en matière de communication et d'établissement de relations** – nouer des relations avec les jeunes et les motiver.

## Et ensuite ? Améliorer l'accès à l'animation socio-éducatif

Un vif désir d'accroître l'accès à une animation socio-éducatif de qualité a été formulé. Il a été déterminé que cela pouvait se faire à travers :

- l'intégration de l'animation socio-éducatif dans les écoles et la promotion de la collaboration entre les travailleurs de jeunesse et les écoles ;
- la promotion des centres et des espaces pour les jeunes en tant qu'endroits pour accéder à l'animation socio-éducatif. Ceux-ci devraient ouvrir plus longtemps, être dotés d'installations de qualité et être desservis par les transports publics ;
- la promotion de l'animation socio-éducatif et de sa visibilité – par exemple, avec des campagnes publicitaires nationales ou européennes ou en améliorant la façon dont les outils numériques sont utilisés pour la sensibilisation ;
- d'autres mesures telles que les normes de qualité pour l'animation socio-éducatif, l'amélioration de la formation des animateurs socio-éducatifs, une plus grande reconnaissance de l'animation socio-éducatif, la promotion de la recherche dans le domaine de la jeunesse et les normes professionnelles en matière d'animation socio-éducatif numérique.

# Création d'opportunités pour la jeunesse rurale



## Objectif pour la jeunesse #6 : Soutenir les jeunes rurales

Créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et de leur potentiel dans les zones rurales.

Pour lire les objectifs pour la jeunesse dans leur intégralité, rendez-vous sur le site :

[www.youth-goals.eu](http://www.youth-goals.eu)

## L'objectif #6 pour la jeunesse est-il atteint ?

Les jeunes qui ont participé au dialogue en faveur de la jeunesse estiment que des progrès considérables restent à faire pour mettre en œuvre la plupart des objectifs visés de l'objectif n° 6 pour la jeunesse.

Il n'y a qu'un seul aspect sur lequel la majorité des jeunes s'accordent pour dire que l'objectif est mis en œuvre : la valorisation des traditions rurales.

Pour tous les autres objectifs, moins de 50 % des jeunes estiment qu'ils sont mis en œuvre dans les zones rurales de l'UE.

L'enquête menée dans le cadre du dialogue en faveur de la jeunesse a montré que les jeunes étaient les plus critiques en ce qui concerne des aspects tels que le manque de services publics et de moyens de transport et d'infrastructures, et l'absence de possibilités d'emploi dans les zones rurales.

Dans l'enquête, les diplômés universitaires se sont montrés beaucoup plus critiques en ce qui concerne la qualité de vie dans les zones rurales que les jeunes sans diplôme. Les diplômés ont été particulièrement critiques quant aux moyens de transport et aux possibilités d'emploi dans les zones rurales.

Dans les rapports des groupes de discussion, certains jeunes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques ont mis en avant le double désavantage que subissent les jeunes défavorisés vivant en milieu rural.

Le dialogue en faveur de la jeunesse a permis de faire passer un message clair et cohérent : les zones rurales n'offrent tout simplement pas les infrastructures et les opportunités dont les jeunes souhaitent disposer.



## Que faut-il faire ? Moyens de transport et services publics

Le manque d'accès aux services publics, tels que le logement et les services de santé, constituait un problème courant dans les zones rurales. Cette situation était étroitement liée aux préoccupations concernant la mauvaise qualité des transports publics.

Les moyens de transport peu développés dans les zones rurales empêchent les jeunes de ces régions de se rendre facilement dans les régions urbaines pour accéder aux emplois, aux possibilités d'éducation, aux organisations de jeunesse, aux activités de loisirs, aux commerces et aux centres médicaux qui s'y trouvent.

Le dialogue en faveur des jeunes a permis d'identifier les besoins suivants :

- meilleures connexions - bus et trains qui relient les zones rurales aux zones urbaines ;
- promotion de l'utilisation du vélo ;
- développement des transports publics pour permettre l'accès à l'éducation ;
- programmes visant à améliorer l'utilisation des véhicules privés.

## Que faut-il faire ? Emploi et esprit d'entreprise

En ce qui concerne l'emploi, il s'est avéré que certains jeunes vivant dans des zones rurales souhaitaient pouvoir se rendre dans des régions urbaines pour travailler, alors que d'autres voulaient travailler dans la région où ils vivaient et avoir un emploi à proximité de leur lieu de résidence.

Des préoccupations ont été exprimées quant au manque d'accès à des emplois de qualité - l'une des raisons qui poussent les jeunes à quitter les zones rurales.

Il a été affirmé qu'il fallait promouvoir et explorer de nouvelles formes de travail rural, telles que l'agrotourisme et l'écotourisme, tout en veillant à ce que l'agriculture ne soit pas abandonnée.

Des appels ont été lancés en vue de l'élaboration de mesures visant à :

- attirer les entreprises dans les zones rurales ;
- fournir des mesures incitatives et un soutien aux jeunes vivant dans les zones rurales pour qu'ils y demeurent pendant et après leurs études ;
- améliorer l'information destinée aux jeunes et la formation professionnelle dans les zones rurales.

## Que faut-il faire ? Éducation

Améliorer la qualité de l'éducation contribuerait à rendre les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes.

Le sentiment général était qu'avec le nombre restreint d'établissements d'enseignement dans les zones rurales, les jeunes avaient moins de choix quant à leurs possibilités d'éducation.

On a également estimé que certains établissements d'enseignement dans les zones rurales manquaient d'équipements et étaient de mauvaise qualité par rapport à ceux des villes.

Ce manque de possibilités d'éducation, combiné au manque de moyens de transport vers les zones urbaines, serait une cause majeure de l'exode des jeunes des zones rurales.

Le groupe de travail européen a souligné la nécessité d'établir un lien plus clair entre les systèmes d'éducation dans les zones rurales et l'agriculture, avec des formations spécifiques destinées aux jeunes dans les domaines agricoles ou des stages et des programmes d'entrepreneuriat dans le secteur de l'agriculture.

## Que faut-il faire ? Information et conseils destinés aux jeunes

Améliorer l'information destinée aux jeunes dans les zones rurales est considéré comme une solution potentielle à certains des problèmes qui touchent les jeunes dans ces régions. Des suggestions ont été faites à cet égard :

- améliorer l'accès à l'information sur les possibilités d'emploi et les programmes d'entrepreneuriat dans les zones rurales afin d'aider les jeunes à trouver du travail ;
- promouvoir davantage les fonds européens, tels qu'Erasmus+ dans les zones rurales afin d'accroître leur utilisation et d'aider les jeunes à mener à bien leurs propres projets.

Certains participants aux dialogues ont suggéré des campagnes d'information destinées aux jeunes dans les zones rurales, la promotion à travers les écoles et des points d'information pour la jeunesse rurale.

L'utilisation d'outils numériques a été mentionnée, mais n'a pas été fortement mise en évidence. Il a été souligné que de nombreuses zones rurales disposaient d'une faible connectivité numérique.

La jeunesse rurale a les mêmes besoins que les jeunes dans les zones urbaines en matière d'orientation professionnelle :

- obtenir des informations sur les perspectives d'emploi et les possibilités d'éducation ;
- obtenir de l'aide sur la façon de présenter sa candidature pour un emploi ;
- bénéficier d'un encadrement et d'un mentorat plus poussés pour mieux « trouver sa voie ».

Toutefois, comme il s'agissait d'emplois différents dans les zones rurales, cela peut signifier qu'il faut fournir des informations sur les différents types d'éducation et de possibilités de travail.

## Que faut-il faire ? Centres pour les jeunes et animation socio-éducative dans les zones rurales

Des appels ont été lancés pour proposer plus de structures destinées aux jeunes dans les zones rurales et décentraliser l'animation socio-éducative des villes.

L'accent a été mis sur l'importance d'amener des programmes pour les jeunes et des possibilités d'animation socio-éducative directement dans les zones rurales, de promouvoir les organisations de jeunesse dans les zones rurales et de leur fournir des ressources.

Les centres et les espaces pour les jeunes ont été considérés comme des éléments indispensables dans les zones rurales. Ils ont été identifiés comme un lieu important pour accéder à des activités de loisirs de qualité et pour nouer des liens sociaux. Pour certains jeunes dans les zones rurales, il s'agissait du seul endroit où ils pouvaient rencontrer d'autres jeunes.

Le potentiel des programmes de mobilité entre les zones urbaines ou entre les zones rurales et les zones urbaines, ainsi que la nécessité d'accroître le nombre d'animateurs socio-éducatifs dans les zones rurales ont été mis en évidence.

Des suggestions telles que l'offre de services mobiles pour les jeunes ont été faites dans cette optique. Certaines personnes ont évoqué l'animation socio-éducative par voie numérique comme une possibilité. Les jeunes n'ont toutefois pas insisté sur sa mise en place par comparaison aux services en présentiel.

On a également affirmé qu'il était nécessaire de promouvoir la participation de la jeunesse rurale à l'aide d'organisations pour les jeunes ou de conseils de la jeunesse dédiés dans les zones rurales ou par l'intermédiaire de figures politiques ou de personnalités engagées en faveur de la jeunesse rurale.